

## Compte rendu du Conseil Municipal du 30 Août 2010

Présents : Alain MAHEY, Christian FAUGIER, Angélique REYNAUD, Hélène DALZON, Jérôme DUCROS, Pierre LANDRAUD, Christine THIBON, Christophe THIBON, Jacky THIBON.

Excusés : Frédérique SOURINTHA, (pouvoir à Christian FAUGIER), Hervé BLANCHON, (pouvoir à Alain MAHEY)

Secrétaire de séance : Christine THIBON

En préambule, le Maire félicite le Comité des Jeunes pour la réussite et la tenue de la Fête Votive du village.

Il remercie également Christophe THIBON, pour sa réactivité, son sens du civisme et son efficacité à diriger les pompiers sur les sentiers de la commune lors de l'incendie de la mi Août, qui a détruit 50 ha de végétation sur la commune et sur celle de Grospierres.

La séance est ouverte à 21 h 00.

### **1. Autorisation de signature de convention avec les inforoutes**

Une subvention avait été demandée aux inforoutes de l'Ardèche. Elle a été accordée sous forme de mise à disposition de matériel et sous condition de certains engagements: mise à disposition de locaux, ouverture au public au moins 4 h/semaine, promotion du SIVU...

Le matériel (3 Unités Centrales, écrans plats 19" et 22".....) pour une valeur de 2158 € HT sera livré à la commune de CHANDOLAS. La délégation "de services" est attribuée à l'association Images qui sera chargée d'assurer la mise à disposition au public.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

### **2. PLU : le point**

Le PLU est enfin arrêté. 11 exemplaires ont été adressés aux collectivités et organismes associés (DDT, DDA...). Il faut maintenant attendre un délai de 3 mois (pour avoir un retour des services concernés), avant de pouvoir mettre en place l'enquête publique qui sera ouverte à tous (pendant 1 mois).

### **3. Plan Communal de Sauvegarde**

Christine THIBON fait un résumé de la réunion qui s'est tenue à Berrias et Casteljau à l'initiative de Mr FEROLE (Maire de Berrias). L'importance d'un tel dossier voudrait que ce soit le maire ou un adjoint qui le prenne en charge. Le maire confie donc le dossier à Angélique REYNAUD(Adjointe).

### **4. Ouvrages de prélèvement d'eau : puits, forages, récupération eaux pluviales**

Suite à un courrier du Président du SEBA, nous informant que tout dispositif de récupération d'eau doit être déclaré en mairie (Arrêté du 17 décembre 2008, circulaire du 9 Novembre 2009), le conseil décide de faire un courrier individuel à chaque foyer afin de relayer l'information.

### **5. Mise en place de l'horloge devant mairie**

Lors d'un précédent conseil, la réparation de l'horloge de l'église et sa mise en valeur devant la mairie avait été évoquée. L'association PPCM a fait faire un devis afin de la poser dans le puits, pour qu'elle soit visible sur 3 côtés.

Le montant du devis (13258 €), paraît justifié en raison des travaux à faire mais il est trop élevé.

Il a été décidé de demander au moins 2 autres devis, et d'envisager d'inclure l'horloge dans les plans de la future nouvelle mairie (à discuter lors de la prochaine réunion avec le cabinet d'architectes)

### **6. Aménagement paysager salle polyvalente**

Jérôme Ducros propose de créer un espace paysager devant la salle polyvalente, pour la rendre plus agréable. Le conseil lui donne son accord pour demander avis auprès de paysagistes et faire des devis.

## **7. Délibération contrat irrigation**

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace paysager de la salle, il faudrait souscrire un contrat pour l'irrigation.

Le conseil donne son accord.

## **8. Cérémonie de remise du drapeau**

Le 18 septembre à 10h45, le maire remettra à une délégation de la Mairie de Paris le drapeau français disparu lors de la libération de Paris. Ce drapeau avait été restitué à un habitant de Chandolas travaillant aux Etats Unis.

Toute la population de la commune recevra une invitation. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié offert par la mairie de Chandolas.

## **9. Signalétique des rues: choix prestataires**

Plusieurs devis ont été demandés à des artisans d'art, le choix s'est porté sur Sylvie Van Haeken qui a proposé le meilleur prix (7121 € TTC). Il est convenu d'étaler la commande et la pose sur 2 budgets.

## **10. Mise à disposition de la salle polyvalente**

La section locale du Parti Socialiste demande la mise à disposition de la salle polyvalente le 18 septembre, pour une conférence débat, suivie d'un repas citoyen et d'un concert de musique payant ("la rue Kétanou") en collaboration avec l'association "L'art scène" de Payzac.

Compte tenu qu'il ne s'agit pas d'une simple conférence-débat, le conseil décide d'appliquer le tarif habituel demandé aux associations extérieures à la commune.

## **11. Personnel municipal - Garderie- Cantine- Fonctionnement**

Suite à une altercation survenue à la fin de l'année scolaire, il a été décidé en conseil d'école et entériné en conseil municipal de modifier le règlement intérieur de la garderie. Il sera communiqué aux parents à la rentrée.

Les départs échelonnés de la garderie du soir ne seront plus permis.

## **12. Questions diverses**

### Suppression de la ligne de bus Ales-Aubenas-Ales

Le conseil général avait l'intention de supprimer la ligne TER Ales-Aubenas-Ales passant par la commune 4 jours par semaine. Le maire a fait un courrier exprimant son mécontentement. Il a obtenu pour cette année encore le maintien de la ligne concernée.

### Contrôle budgétaire du sous-préfet

Le sous-préfet a constaté l'équilibre financier de la commune.

### Compostage

Le SICTOBA organise des formations de "guide composteurs" début octobre.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie ou au SICTOBA.

### Délibération

Demande d'autorisation d'encaisser le chèque concernant les travaux de réparation effectués sur le véhicule communal suite à accrochage.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30

Le secrétaire de séance,

Christine THIBON

Le Maire,

Alain MAHEY